



Demande de visas cour séjour

Par **Soso31**, le **22/04/2013** à **22:13**

Je vous fait par de se message pour vous explique ma situation je suis marié depuis le 19 juin 2011 à Tunis devant le notaire j'avais 16ans donc il a fallut autorisation parentale et autorisation du juge (de ma ville en Tunisie) donc j'ai envoyé tout document nécessaire à nante pour me transcrire mon mariage et m'envoyer mon livret de famille don quel que semaine plus tard je reçoit un courriez en m'indiquant que le mariage et pas autorisée mineur en France que je pouve fair apel des mais 18ans donc j'ai fait mais 18ans le 9/04/2013 en sachant que en avril 2012 y'a eu la naissance de notre fils (sont père la reconnu il porte bien le nom de son père) donc j'ai engagé une avocat à nante pour s'occupe de tout sa . Je voudrais se mois si lui faire une demande court séjour parent d'un mineur français en sachant que je lui et fait 2 demande et elle on était refusé sans aucune explication correcte , je lui et jamais faite celle ci parent d'un mineur francais donc je voulais essayé et vous demande quesque et naicesaire pour qui puisse venir au près de nous (moi et son fils) en france , aussi je tien à vous précise que je vie avec ma mère (en France à Toulouse) donc le bail et à son nom et elle lui fait la demande à son nom à elle .

Cordialement